



**HAL**  
open science

# Les projets de communication entre les îles du Sud-Ouest de l’océan Indien depuis les années 1970 à nos jours : attentes, contraintes et résultats

Mayila Paroomal

## ► To cite this version:

Mayila Paroomal. Les projets de communication entre les îles du Sud-Ouest de l’océan Indien depuis les années 1970 à nos jours : attentes, contraintes et résultats. *Revue historique de l’océan Indien*, 2005, Dynamiques dans et entre les îles du Sud-Ouest de l’océan Indien : XVIIe-XXe siècle, 01, pp.405-417. hal-03412315

**HAL Id: hal-03412315**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412315>**

Submitted on 3 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les projets de communication entre les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien depuis les années 1970 à nos jours : attentes, contraintes et résultats

Mayila Paroomal  
Université de Maurice

## I - LA COMMUNICATION ET LA RÉGION DU SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN DANS LES ANNÉES 1970-80 : UN CHANGEMENT DE PARADIGME

La fin des années 1970 et le début des années 1980 correspondent à des changements importants d'au moins deux ordres. Il y a, d'une part, un contexte post-colonial : départementalisation (qui se concrétise de plus en plus pour La Réunion) ou indépendance déjà acquise pour certaines îles qui s'étend à d'autres îles de la sous-région. La décolonisation amenant les pays de manière générale à trouver des partenaires du développement et à s'intégrer dans un espace régional, les îles de la sous-région cherchent à promouvoir, entre autres, une coopération régionale et ce, de manière plus consciente et volontaire que par le passé. D'autre part, cette période voit des changements d'ordre technique/technologique avec, sinon l'arrivée, du moins le développement de nouveaux médias (radio-télévision) et moyens de communication (satellite de transmission, transports aériens...), qui seront suivis par les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

« *Entre le XVII<sup>e</sup> siècle (...) et nos jours, des liens multiples se sont tissés* » entre les différents ensembles insulaires du Sud-Ouest de l'océan Indien, écrit le professeur Claude Wanquet<sup>1</sup>.

Au moins deux facteurs importants influencent ou déterminent généralement les relations et communications entre les îles : la raison politico-économique, et les moyens de communication. Aux XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et pour une bonne partie du XX<sup>e</sup> siècles, les relations-communications entre les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien sont sinon déterminées, du moins influencées par les pouvoirs coloniaux et les impérialismes -notamment les objectifs des puissances coloniales, les rivalités ou rapports de force entre elles, etc. Quant aux moyens de communication dans la période coloniale, ils sont relativement limités ; ce sont principalement les voies ou transports maritimes qui ont permis aux personnes, aux idées, aux écrits, aux objets, d'être déplacés ou de circuler d'une île à l'autre.

Dans la période post-coloniale, avec les divers développements techniques et technologiques que l'on connaît depuis ces quelques dernières décennies, le terme « communication » recouvre désormais un concept très vaste, aux contours incertains, qui

1. C. Wanquet, « Les fondements historiques de la coopération régionale », in *Annuaire des Pays de l'océan Indien*, (vol IX) 1982-83, Presses Universitaires d'Aix Marseille & Editions du CNRS, 1985, pp. 21-45.

comprend aussi bien les mouvements des idées, la circulation des personnes (peuplement, tourisme ou autre), l'écriture/les journaux et autres publications, diverses techniques de diffusion de l'information, et également la communication interpersonnelle, face à face, la langue de communication, les moyens physiques de transport et de communication (par ex. transport maritime, liaisons aériennes) mais aussi les réseaux de télécommunications (lignes téléphoniques, diffusion par satellite...), les programmes audio-visuels, les *mass médias*, l'internet et de manière générale les NTIC, terme et concept contemporains très en vogue... Cette liste n'est certainement pas exhaustive. Dans le cadre de la présente communication, il est clair qu'il ne peut être question de tous les aspects que recouvre le terme communication, ni même de tous ceux que nous avons énumérés. Nous mettrons l'accent sur les TIC (Technologies de l'information et de la communication en général) et sur les médias audio-visuels ou électroniques en particulier.

Il faut aussi souligner que la période de 1976 à nos jours représente presque trente années et qu'il ne saurait être question de la traiter de manière exhaustive, mais de faire ressortir certains moments forts, certains points saillants, tout en posant des questions qui demanderaient cependant des recherches plus poussées.

Il nous semble important de faire ressortir quelques idées fortes qui sous-tendent ce travail :

*La communication est un support pour d'autres niveaux ou aspects de la coopération régionale.* Les projets, infrastructures ou réseaux de communication, ont une double implication/dimension : la réussite ou l'échec du projet lui-même, et son incidence sur le développement d'autres domaines. Par exemple, les moyens de télécommunication ou les liaisons aériennes influencent le développement du tourisme. Les divers objectifs ou projets au niveau régional (la protection côtière, la formation, l'artisanat, les échanges commerciaux ou encore l'objectif de l'*Université de l'océan Indien* qui est la mise en réseau des institutions d'enseignement supérieur et/ou de recherche des États membres...) ne pourraient être concrétisés sans la *mise en commun*, sans les moyens de communication entre les différents partenaires. La coopération que l'on peut qualifier de réussie dans le domaine de la météorologie régionale n'aurait pu se faire sans les technologies qui rendent possible l'observation, puis le réseau de communication et d'information qui permettent l'échange et le traitement des données.

*Pas de coopération régionale sans communication.* Il ne s'agit pas pour nous de venir *clamer* une vérité de La Palisse, mais il n'est pas inutile de rappeler que la coopération est indissociablement liée à la communication. Sans communication, il n'y a pas de mise en commun d'idées, de valeurs/cultures, de circulation des personnes, des biens, de dialogue, d'échanges, de commerce, de coopération, entre les différents acteurs : étatique, institutionnel, privés. On peut à ce propos rappeler l'étymologie du terme communication : *communicare* «to make common»<sup>2</sup> que Francis Balle<sup>3</sup> traduit par «être en relation avec» - l'idée de mise en commun de la coopération. En tous cas, les voies d'une coopération régionale reposent sur la communication, les moyens de communication et leur efficacité. La coopération régionale ayant pour prin-

2. Pearson & Nelson, *Understanding & Sharing*.

3. *Médias et Sociétés*, 7<sup>e</sup> édition, p. 34.

principal objectif le développement économique et autre, la communication dans la perspective régionale doit être appréhendée dans cette dimension du développement.

*Peut-on parler d'intégration/de coopération régionale et de communication sans tenir compte de l'aspect culturel et identitaire ?* La culture et la communication sont étroitement liées (au niveau du contenu de la communication ou de ses formes et usages). D'ailleurs, depuis quelques années, les discours officiels et autres mettent de plus en plus l'accent sur « une culture régionale » sur « l'indianocéanité » ; la culture est désormais considérée comme l'un des axes essentiels de la coopération régionale. Le Livre Blanc de la COI (Commission de l'Océan Indien) de 1998 a inclus, parmi les principaux objectifs et résultats attendus de la coopération régionale, à 10 ans, (3) « affirmation et valorisation de l'identité indianocéanique » et (5) Promotion et facilitation de la coopération sectorielle à travers la participation 1. Des populations et 2. Des opérateurs économiques et sociaux aux actions de coopération régionale afin de les associer aux actions de coopération régionale qui les concernent. Parmi les activités prioritaires sous l'objectif (5) figure, « Favoriser les communications entre les États membres de la COI »<sup>4</sup>.

## II - MÉDIAS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : POTENTIELS ET PROMESSES POUR LA COOPÉRATION RÉGIONALE

### Les années 1970 et 1980 : les anciennes nouvelles technologies ou l'audiovisuel

Dans les années 1970, les îles de la région semblent encore occupées à chercher une voie de développement de manière individuelle plutôt que dans une entité régionale. Les projets de communication au niveau régional sont plutôt rares. L'on trouve plus fréquemment un accord de coopération de l'une des îles avec un pays hors de la région ; par exemple, en 1977, au lendemain de l'indépendance des Seychelles, parmi les domaines identifiés de coopération avec la France figurait une aide pour la radiodiffusion. Ou encore, Maurice bénéficie de l'aide de la France dans le domaine de la télévision.

Au niveau de la région, la radio connaît une pénétration relativement importante dans les années 1970 et 1980 même si le taux de pénétration n'est pas le même partout.

**Tableau constitué à partir des données du Rapport mondial sur le développement humain 1992 et 1997**

	Récepteurs radio (1988-89) pour 1 000 H	Récepteurs Tv (1988-89)	Circulation de quotidiens (1988-89)	Récepteurs Tv (1994) pour 100 H
Maurice (dev. humain moyen)	354	215	69	19
Seychelles (dev. humain moyen)	449	74	48	32
Madagascar (dev. humain faible)	198	20	6	2
Comores (dev. humain faible)	115		-	1

4. Korail n° 53, p. 5.

En 1988-89, le nombre de postes de radio pour 1000 habitants est de 354 pour Maurice, 449 pour les Seychelles, 198 pour Madagascar et 115 pour les Comores. Les récepteurs de télévision connaissent un certain développement, mais très inégal d'une île à l'autre. Le téléphone qui s'étend à divers coins des îles reste, à la fin des années 1980, encore inaccessible à la grande majorité des foyers, surtout pour des raisons physiques de développement des réseaux et à cause des investissements financiers que cela requiert au niveau national.

Au niveau de la production audio-visuelle locale, les moyens sont limités ; il s'agit de matériels lourds – physiquement parlant. Les structures de production sont moins développées qu'elles ne seront par la suite. En terme de diffusion, il reste encore un certain nombre de zones d'ombre dans certaines régions des îles.

Dans ce contexte, que se passe-t-il au niveau de la coopération régionale dans le domaine des communications, et notamment des médias audiovisuels ?

À la fin de ces années 1970 et au début des années 1980, il y a quelques événements qui retiennent l'attention. L'émission radiophonique *Contacts inter-îles Océan Indien*, un petit magazine littéraire et culturel, d'une durée de 30 minutes, créé au début des années 1970 par le service de coopération de Radio France Internationale, se transforme, en 1979, en un magazine de proximité, avec accent sur l'histoire, l'économie, le social et la culture des îles de la région du Sud-Ouest de l'océan Indien. 90 % des éléments sonores étaient recueillis sur le terrain par l'animateur Jacques Maunick<sup>5</sup> qui faisait une tournée à cet effet dans chaque île tous les mois. Un courrier des auditeurs permit d'établir des réseaux de correspondances dans les différentes îles, et selon Jacques Maunick, certains auditeurs se sont connus ainsi et certains se sont même mariés. Mais il y avait aussi des difficultés pour recueillir des éléments sonores ou des informations dans certaines îles, notamment Comores et Madagascar, pour des raisons politiques. Il faut noter que c'était, toujours selon Jacques Maunick, une émission qui ne coûtait pas cher vu qu'elle était animée, présentée et montée par une seule personne. *Contact Inter îles Ocean Indien* a existé jusqu'en 1991 et une telle émission est rare dans l'audiovisuel.

Il y eut l'initiative télévisuelle régionale, l'émission duplex *D'une île à l'autre*, un concours de chansons, produite conjointement par FR3 Réunion et la MBC-TV (*Mauritius Broadcasting Corporation*, de Maurice). Malgré la mauvaise qualité du son dans les premières années et même si, dans l'une de ses premières éditions, un observateur mauricien reprochait à certains candidats d'être trop influencés par les dernières vagues françaises<sup>6</sup>, cette co-production entre deux îles voisines de la région ouvrait la voie à un genre d'émissions qui pouvait être étendu à d'autres partenaires de la région. C'est aussi durant cette période que par exemple une antenne spéciale fut mise en vente à Maurice, qui permettait de capter la télévision réunionnaise.

Un projet issu de la région et impliquant les différents partenaires de la région, l'ARTOI (Association des Radios et Télévision de l'Océan Indien), vit le jour en avril 1990, c'est-à-dire plusieurs années après la création et l'élargissement de la Commission de l'Océan Indien (COI). Au début de sa création, il y eut entre autres des concours de reporters visant à la découverte des autres îles. Déjà, au milieu des années

5. Interview réalisée par une assistante de recherche en juillet 2004.

6. *L'Express*, 13 décembre 1981.

1990, l'ARTOI proposait «*la mise en place d'une télévision commune aux cinq principales îles du secteur*». Cette télévision «*serait une banque de données réunissant l'ensemble des productions régionales. Elle mettrait bout à bout images, radios, et écrits de proximité et ne nécessiterait donc pas de frais de production*»<sup>7</sup>. Pour la diffusion, un partenariat était envisagé avec Euronews afin d'utiliser les canaux de transmission déjà opérationnels. Une des motivations de ce projet était que «*(l)es pays du Sud Ouest de l'Océan Indien cherchent à se délivrer de l'emprise des images européennes et américaines qui inondent leurs petits écrans*». Presque quinze ans plus tard, la concrétisation d'une chaîne régionale est toujours, et peut-être plus que jamais, d'actualité.

Les théories de la communication et du développement avaient attribué un énorme potentiel de développement aux technologies de communication comme la radio, la télévision, l'audiovisuel, les téléphones (fixes), la transmission et la diffusion par satellite. Dans les années 1980, des auteurs comme Robert Hornik<sup>8</sup> ont bien démontré que les moyens de communication et d'information ne suffisent pas et seuls ne peuvent pas entraîner le développement économique escompté ; il y a d'autres facteurs comme les ressources, les moyens de productions, les facteurs culturels, qui doivent être pris en considération. Dans les années 1970 et 1980, outre que les projets de communication initiés par les îles de la région furent peu nombreux et de relativement courte durée, d'autres facteurs - politiques, économiques/financiers - au niveau national et régional, ne permettaient pas de bénéficier de tout le potentiel des moyens d'information, de communication et d'échanges. Cependant, on peut dire que les quelques initiatives comme celles mentionnées plus haut avaient montré la voie.

Depuis la fin des années 1980, avec la convergence de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel qui a donné lieu à la *révolution digitale*, le potentiel de communication, de développement, de coopération régionale est démultiplié, que ce soit au niveau de l'individu, des groupes ou des entreprises ou des états. On voit, à partir des années 1990, dans certaines des îles, une politique volontariste de développement dans le secteur des télécommunications. L'espoir déçu de la coopération régionale dans le contexte des «*anciennes*» nouvelles technologies se ravive face aux «*nouvelles*» *Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication*, avec tant de potentiels et de promesses des télécommunications, de l'internet, des terminaux, des interfaces, etc. Pour n'en mentionner que quelques aspects, par exemple, la technologie est susceptible de rapprocher les habitants de la région comme aucun moyen de transport ou de communication ne l'avait fait jusqu'alors. Des masses d'informations sur la région et sur le reste du monde peuvent circuler dans et entre la région, et les différents opérateurs, entreprises, acteurs privés ou publics peuvent disposer d'informations très rapidement, servant de catalyseurs de développement et de rapprochement pour l'ensemble de la sous-région. Le concept de *leapfrogging*, s'appuyant sur ces théories du développement qui voient dans les nouvelles technologies la possibilité de combler le retard du Sud par rapport au Nord, semble désormais plus facilement réalisable, sans oublier le potentiel de développement équitable et de démocratisation pour tous, l'accès à l'information et la formation à moindre coût, et également la possibilité de construire ou de renforcer l'identité indianocéanique.

7. Internet, CREPAC, n° spécial de *Mid médias*, nov-décembre 1995.

8. *Development Communication: Information, Agriculture, and Nutrition in the Third World*, Longman, 1988

### III - LES PERSPECTIVES D'UNE RADIO OU TÉLÉVISION RÉGIONALE À L'ÈRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Dans un contexte de «révolution digitale» et de démultiplication des possibilités, qu'en est-il d'une station de radio ou d'une chaîne de télévision avec un contenu régional, produite en coopération, et visant le public de la région ?

Depuis les années 1980, dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien, pour certaines des îles, et plus récemment pour d'autres, la radio a connu des développements plus ou moins rapides. À La Réunion, l'ouverture du paysage radiophonique a suivi celle de sa métropole, «avec l'autorisation de 44 fréquences accordées à des radios privées (commerciales ou associatives)» en juin 1985<sup>9</sup>.

À Madagascar les radios locales pullulent<sup>10</sup>, écrivait le magazine *Korail* de novembre 1993 ; «outre la radio publique, RNM, créée en 1938 et qui propose deux stations nationales et trente régionales, vingt-deux radios privées, lancées depuis ces dix dernières années, émettent principalement dans la capitale. Chaque chef-lieu de province dispose d'au moins trois radios FM privées. Le total de stations radios dans le pays atteindrait cent vingt-sept stations en juin 2000»<sup>11</sup>. En octobre 2003, il y avait «à Madagascar 210 radios et 20 TV différentes»<sup>12</sup>.

La radio semble pouvoir offrir, plus que tout autre média, un espace régional d'échanges, de connaissances et d'informations en raison d'une part de l'accès, c'est-à-dire en terme de coût d'acquisition d'un poste (même si l'on déplore le fait que celui-ci reste parfois silencieux faute de moyens pour s'acheter des piles, dans les endroits qui ne sont pas électrifiés), et parce que lettrés ou non peuvent être touchés par ce média.

Si dans les années 1970-80 - dans une période où le nombre de postes de radio, de télévision, de lignes téléphoniques était encore relativement limité dans toutes les îles de la région, où les moyens de production étaient lourds, les moyens de transports moins fréquents et moins développés - l'on a pu produire une émission régionale comme *Contacts inter-îles*, l'on peut s'étonner qu'avec les moyens techniques et technologiques super légers et beaucoup moins coûteux dont on dispose aujourd'hui, avec le foisonnement des radios, il n'existe pas, sinon une station de radio à l'échelle régionale, du moins une ou plusieurs émissions qui seraient diffusées par des opérateurs privés ou publics, nationaux ou locaux, dans les différentes îles. Il y a, de temps à autre, des efforts ponctuels, bi-latéraux, un exemple récent étant le duplex entre la MBC-Radio et RFO-Réunion dans les derniers mois de 2004<sup>13</sup>. Les activités de coopération entre les radios publiques de la région sont restées extrêmement limitées. En tous cas, rien qui ressemble de près ou de loin à l'émission *Contacts Inter-îles* qui ne constitue toutefois pas le seul concept possible d'émission régionale.

Si la radio est quasiment généralisée, des milliers de foyers, par exemple à Madagascar, ne possèdent pas encore un téléviseur, voire l'électricité. Cependant, au

9. B. Idelson, «Les médias à la Réunion et à Madagascar» in Simonin J. (dir.) *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'Océan Indien*, Paris, L'Harmattan, Collection Communication et Civilisation, 2002.

10. *Korail* n° 9, novembre 1993, p. 49.

11. Idelson, *op. cit.*

12. *Business Mag*, 15-21 octobre 2003.

13. *Week-End Scope*, oct./nov. 2004

niveau de l'audiovisuel comme pour la radio, non seulement la diffusion mais également la production et la fabrication de programmes audio-visuels bénéficient des nouvelles technologies qui permettent, entre autres, d'intégrer l'informatique à l'audiovisuel, d'effectuer du montage électronique, d'utiliser des images de synthèse, sans compter la miniaturisation du matériel de production qui facilite le déplacement et les tournages/prises de vue. Cependant, dans le domaine de la télévision publique, les projets annoncés sont souvent sans lendemain ou semblent servir simplement d'effets d'annonces. Certes, les difficultés pour produire une télévision régionale par les opérateurs publics sont de divers ordres. Les chaînes publiques ne sont pas toutes au même niveau d'équipement d'une île à l'autre. Chaque pays a ses priorités de production nationales et politiques des gouvernements. Il y a des véritables contraintes (ou choix) budgétaires qui, dans certains cas par exemple, n'ont pu assurer l'archivage des productions locales ou nationales. Si l'idée d'une chaîne régionale *publique* est trop ambitieuse, qu'en est-il des émissions concernant et visant la région (les émissions de RFO qui s'intéressent aux îles de la région ne pouvant être considérées comme appartenant à la catégorie dont il est question ici). Malgré la coopération régionale prônée dans certaines instances de la sous-région du Sud-Ouest de l'océan Indien, la coopération au niveau de l'audiovisuel ne semble pas avoir bénéficié jusqu'ici de considération suffisante. Faute d'un canal de diffusion simultanée pour toutes les îles, les échanges de programmes auraient pu se faire grâce au nombre et aux fréquences des liaisons aériennes. Mais les différences de formation et d'équipement rendent les produits audiovisuels très inégaux. Les initiatives restent rares, le plus souvent bilatérales, ne nécessitant aucun investissement ou un minimum. La diffusion du Journal Télévisé (JT) de RFO-Réunion sur les ondes de la MBC-TV et vice versa soulève des questions : sans compter la diffusion tardive, le contenu et le traitement des JT restant ce qu'il était, n'inspire pas nécessairement l'intérêt d'un grand nombre. D'ailleurs, aussi encourageant que soit ce genre d'actions, ce n'est pas là la meilleure forme de coopération étant donné que le JT d'une chaîne nationale est un produit très spécifique et destiné à un public national.

L'espace télévisuel s'est toutefois élargi grâce aux technologies, plutôt qu'aux décisions juridico-politiques ou de libéralisation. La diffusion directe par satellite que l'on a vu fleurir depuis le milieu des années 1990 dans la région a permis la diffusion et la réception de dizaines de chaînes de télévision. Vers fin 2000, le magazine *Korail*<sup>14</sup> écrivait : « *En moins de deux ans (...) les télévisions par satellite ont su s'imposer dans l'océan Indien. Canal Satellite Réunion affiche ainsi quelque 37 000 abonnés (...) Parabole Réunion, de son côté, annonce 23 000 abonnés sur l'ensemble de l'océan Indien, dont 4 700 à l'île Maurice, 700 à Mayotte et environ 500 à Madagascar, où le bouquet s'est implanté récemment en partenariat avec la télévision privée malgache RTA* ». À la rentrée 2000, la concurrence entraînait les deux opérateurs (Canal Satellite et Parabole) à proposer tous deux, en direct et en intégralité, la chaîne *TF1*, chaîne généraliste française. Tous deux lançaient également une nouvelle chaîne pour faire la différence entre eux : il s'agit de *Paris-Première* pour l'un (Canal Satellite), et *M6* pour l'autre (Parabole). En septembre-octobre 2004, dans la même logique de concurrence, les opérateurs proposaient de nouvelles chaînes mais toujours des chaînes produites et

14. *Korail*, n° 58, oct. 2000, p. 40.

destinées d'abord à un public d'ailleurs : par exemple *Voyage, Ma Planète, English Premier League, National Geographic*. Ainsi, jusqu'ici, la multiplication des chaînes est synonyme de chaînes étrangères, conçues et mises en boîte soit pour un public d'une autre région, soit pour un public plus « global » ou mondial.

Doit-on s'étonner que les groupes européens ou leurs représentants qui sont les principaux opérateurs dans la région se limitent à chercher de nouveaux marchés pour leurs produits existants et ne proposent pas véritablement de chaîne régionale ? Les efforts consentis semblent être encore moins que le minimum auquel l'on serait en droit de s'attendre, ne serait-ce qu'au niveau d'une mise en forme destinée à un public spécifique de la sous-région du Sud-Ouest de l'océan Indien. L'annonce sur la chaîne « *Voyage* »<sup>15</sup>, (offerte depuis septembre-octobre 2004 dans le bouquet de Canal Satellite dans la région) d'une émission qui allait être diffusée quelques instants plus tard, ne constitue qu'un exemple mais combien éloquent : « *Il est toujours bon de connaître ses voisins. Dans un instant, Thema Europe* ».

Dans la mesure où la technologie le permet désormais, où la sous-région est couverte ou desservie par les mêmes satellites de diffusion, il semble légitime de s'attendre à une ou deux chaînes ayant une véritable vocation régionale. Il est vrai qu'il existe la chaîne *Kanal Austral*, dans le bouquet *Parabole*, la seule chaîne qui semble avoir une vocation régionale. Cependant, on peut déplorer que, paradoxalement, elle semble desservir la cause régionale, en donnant l'image d'une chaîne prétexte, faisant figure de chaîne pauvre, voire misérabiliste. Par exemple pour Maurice, en 2004, la diffusion n'est toujours que de 5 h à 11 h du matin, 7 jours sur 7, c'est-à-dire pas une heure de grande écoute. Le fonds de programmes est à l'évidence très limité avec des reportages ou clips qui généralement datent de plusieurs années. La programmation de *Kanal Austral* consiste en de multiples rediffusions, avec les clips généralement montés dans une certaine séquence et toujours diffusés dans ce bloc, dans cette même séquence. Par conséquent, dès que l'on voit un clip, l'on sait déjà quels sont les autres qui vont suivre pendant la demi-heure ou l'heure qui suit. Les reportages – dont la qualité d'image laisse parfois à désirer – datent également souvent de plusieurs années. Tout indique que c'est une chaîne qui ne coûte presque rien à produire et qui ne jouit même pas d'un minimum de considération.

Il faut souligner que les projets de chaîne régionale mis en avant régulièrement ces dernières années ne manquent pas. En novembre 1999<sup>16</sup>, Gora Patel, DG de RFO Réunion, annonçait le lancement d'une télévision régionale par satellite le 3 décembre 1999, lors du sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la COI, avec la participation de la MBC, de RFO Réunion et Mayotte qui seraient les premières chaînes à participer à ce projet.

« London Satellite System » (LSS), un autre opérateur, a lancé son « bouquet satellitaire » en mars 2003. 13 chaînes étaient proposées sur 8 canaux. Une chaîne avec des « morceaux » de Bollywood, Kanal Austral et RFO Sat, Ary Digital TV produite par des Pakistanais, des chaînes en mandarin avec King TV, en arabe avec Nile TV, la chaîne CNN<sup>17</sup>. Le lancement de ce bouquet fut accompagné de l'annonce d'une

15. Dans le bouquet Canal, le dimanche 17 octobre 2004, vers 18 h 30.

16. *Le Mauricien*, 27 nov. 1999.

17. *L'Eco Austral*, avril 2003, p. 26.

télévision régionale<sup>18</sup> mais fin 2004, la chaîne ne s'est pas encore concrétisée. En 2003, Jean Claude Autran, directeur général de RTA Madagascar était à Maurice pour discuter de la mise sur pied d'une télévision régionale<sup>19</sup>.

D'autres fois, il est question non pas de chaînes mais d'émissions régionales. Par exemple, le directeur d'Antenne Réunion « *la première chaîne privée réunionnaise* », lors du lancement de cette chaîne sur *Parabole Maurice* en 2003, exprimant son intérêt pour une prise de participation lors d'une éventuelle privatisation de la troisième chaîne télé (à Maurice) déclarait : « *Antenne Réunion se positionne donc dans cette éventualité et envisagerait d'offrir des émissions plus régionales si son projet aboutit.* »<sup>20</sup>. Antenne Réunion, qui déclare produire quelques centaines d'heures de programmes locaux par an, comprend, pour l'instant, pour une grande part de sa grille de programmes, des émissions des télévisions nationales et privées françaises TF1, M6 et AB Production. Ainsi, il semble que les diverses déclarations de projets de télévision ou d'émission régionale semblent jusqu'ici destinées plus à rassurer les pouvoirs locaux, à servir d'effets d'annonces, à occuper un terrain pour l'instant encore fictif, plutôt que d'exister à tout prix dans un très proche avenir.

Pourquoi n'y a-t-il pas de radio ou télévision régionale dans le Sud-Ouest de l'océan Indien ? Est-ce pour des raisons d'ordre politique qu'il n'y a pas plus de collaboration dans le secteur des médias publics ? Mais l'on sait qu'il pourrait exister des émissions de divertissement ou culturelles qui ne traitent pas de politique interne aux îles.

Sont-ce les contraintes financières, qui sont pourtant bien réelles pour la plupart des îles ? Dans ce cas, il faut peut-être se rendre à l'évidence qu'il n'y a pas – ou pas encore – de « marché » régional, qui permettrait de financer une chaîne ou des programmes régionaux. Mais des annonceurs nationaux peuvent également, dans leurs pays respectifs, soutenir des émissions régionales. Dans ce cas, est-ce qu'il y a un public national assez large pour s'intéresser à une émission régionale et ainsi satisfaire les annonceurs ? La raison économique n'est peut-être pas le seul frein. Il y a peut-être aussi un manque de volonté ou une absence de foi en ce qui concerne la région. Il faudrait rechercher les contraintes ou raisons que l'on ne connaît pas nécessairement et qui font que malgré diverses initiatives, les projets communs, les bonnes intentions n'aboutissent pas.

En ce qui concerne les chaînes par satellite, en août/sept. 2003, les abonnés de MC Vision avaient atteint « *environ 80 000 dans la région océan Indien* »<sup>21</sup>. Quant à Parabole Maurice, en 2004, son directeur général estimait que « *le groupe occupe près de 50 % de parts de marché dans le secteur de l'audiovisuel par satellite dans l'océan indien* »<sup>22</sup>. Cependant, les bouquets de chaînes par satellite étant payants, ils ne sont pas accessibles au plus grand nombre. Pour le public « plus averti » des bouquets de chaînes par satellite, qui dispose sans doute d'un plus grand pouvoir d'achat, il n'y a pas non plus une chaîne ou des émissions à vocation régionale. On pourrait interpréter cela comme une frilosité de la part des opérateurs, qui sont plus intéressés par l'ap-

18. *L'Express*, 7 mai 2003 et *Mauricien* 3 mai 2003.

19. *Zapping*, supplément de *L'Express*, 27 avril 2003.

20. *Business Mag*, 12-18 nov. 2003

21. *Business Mag*, 8-14 oct. 2003 (n° 589), p. 66.

22. *Business Mag*, 6-12 octobre 2004.

pât du gain rapide, se contentant d'être des diffuseurs de chaînes mises en boîte, de « produits finis ». Peut-être aussi le manque d'intérêt et de volonté. Il y a aussi le public lui-même qui a souvent le regard tourné vers l'extérieur de la région (vers les centres traditionnels, Europe ou Amérique, vers des produits « globaux » comme les feuilletons brésiliens, vers des produits audio-visuels provenant de pays de peuplement, par exemple, des films asiatiques).

### **L'internet, et le câble sous-marin à fibre optique, SAFE**

Les NTIC se sont installées dans les différents pays de la région avec des écarts qui peuvent être importants, non seulement entre une île et une autre, mais surtout à l'intérieur de l'espace national. Si ces deux ou trois dernières décennies ont vu le développement des télécommunications au sens large du terme, il y a des différences ou disparités assez conséquentes d'accès pour certaines populations. Au début des années 1990, alors qu'aux Seychelles il y avait 209 lignes pour 1 000 h, à Maurice il y avait 71 lignes, et à Madagascar 4 lignes (soit la moyenne des trente pays les plus pauvres d'Afrique)<sup>23</sup> pour le même nombre d'habitants. Aux Comores, de 8 lignes de téléphone pour 1 000 habitants en 1990, on est passé à 10 en 1999. Dans certaines îles comme La Réunion ou Maurice, la politique volontariste d'investissement et de développement des télécommunications a permis de passer, par exemple à Maurice, à 224 lignes téléphoniques pour 1 000 h en 1999<sup>24</sup>. Le téléphone fixe a continué à se développer tandis que la téléphonie mobile, introduite dans les années 1990, a connu une véritable expansion ces dernières années. Le téléphone mobile s'est aussi répandu dans les différentes îles à des degrés divers selon les milieux ou régions. En ce qui concerne les ordinateurs reliés à l'internet, il y en avait 5,2 pour 1 000 habitants en 2000 à Maurice. Cinq ans plus tard, ces chiffres ont connu un bond en avant. En 2000, il n'y avait aux Comores ainsi qu'à Madagascar, que 0,1 ordinateurs reliés à l'Internet pour 1 000 habitants. L'investissement et la participation dans le projet de câble sous-marin de fibres optiques, SAFE<sup>25</sup>, qui devait permettre aux îles de la région de transmettre des données en quantités importantes, à des coûts moindres, est opérationnel à Maurice et à La Réunion depuis mai 2002. Le SAFE devrait aussi être opérationnel entre Madagascar et La Réunion. Potentiellement, le réseau SAFE va permettre aux îles de la région d'être au même niveau de capacité, de rapidité, et de transmission des données, mais toutes les îles ne sont pas encore ou ne seront pas reliées au câble SAFE. Dans tous les cas, il y a un niveau inégal de développement des infrastructures. Le développement des télécommunications avec le reste de la région implique d'abord un bon réseau interne pour que le plus grand nombre dans les différents coins d'un pays, d'une île, puisse accéder aux mêmes moyens de communication.

Les NTIC seules ne peuvent pas faire des miracles ; il faut que d'autres facteurs interviennent comme par exemple la réduction de l'illettrisme, les moyens financiers des pays et des foyers, le développement économique, le développement des infra-

23. *Korail* n° 13, mars 1994, p. 11.

24. Rapport mondial sur le développement humain, éditions 1997 et 2001.

25. Le réseau South Africa Far East, qui relie la Malaisie à l'Afrique du Sud, en passant par La Réunion et Maurice, utilise une bande passante à très haut débit de 10 Gigabits pouvant gérer simultanément 7,3 millions d'appels téléphoniques et 1,5 millions de canaux d'information à haut débit – 64 kilobits par seconde – et 12 000 chaînes de vidéo numérique. La SAFE permet d'exploiter l'ADSL.

structures (électricité, transports, télécommunications). Sinon comment espérer la vulgarisation et l'appropriation de ces technologies ?

Les énormes potentiels techniques et technologiques ne conduisent pas nécessairement à un échange plus équilibré ni à une meilleure connaissance au niveau de la région. Les mêmes raisons qui rendent la mise en oeuvre d'une politique de coopération régionale ardue ne facilitent pas la communication. Outre qu'il s'agit d'îles, donc séparées physiquement par la mer, ce qui ne facilite pas la circulation des produits et des humains, il y a la coexistence de régions à statut politique différent qui rend plus délicate la concertation et la coordination<sup>26</sup>. Il y a des obstacles juridiques (liberté d'informations, d'expression et d'opinions), économique-financiers. Parfois, les îles se retrouvent plus dans une situation de concurrence que de complémentarité ou de coopération ; « *Les NTIC sont un secteur en devenir pour le développement économique sur lequel peuvent se positionner des pays dont le niveau de développement est différent. Dans le sud-ouest de l'océan Indien les pays oscillent entre la concurrence et la complémentarité.* »<sup>27</sup>. En outre, « *l'abaissement des coûts de communication va favoriser la délocalisation de certaines activités au profit des pays, comme Maurice et Madagascar, à faible coût de main-d'œuvre* »<sup>28</sup>.

Face au tableau quelque peu pessimiste que nous avons peint de l'audiovisuel et des NTIC en terme de coopération régionale, il y a cependant un domaine dynamique qui se construit chaque jour un peu plus grâce à diverses actions ou initiatives, souvent individuelles et privées, parfois publiques ou étatiques également : il s'agit du domaine culturel pris au sens large du terme (musique, peinture et autres arts, mais également publicité et publications périodiques) qui est indissociable de la communication. On peut également souligner que dans cette expansion régionale, il y a souvent la raison commerciale qui motive les initiatives - individuelles ou d'entreprises - privées. On note cependant aussi que depuis un certain nombre d'années, il y a « *la participation plus grande des secteurs associatif et privé aux actions de la COI* »<sup>29</sup>. Plusieurs secteurs ou domaines de la culture ont vu des ouvertures vers la région. Il y a le domaine plus traditionnel de communication et d'information. Les publications périodiques qui traitent de la région, c'est-à-dire notamment des publications comme *Korail*, *La Lettre de l'océan Indien*, *L'Eco Austral*, le magazine *Memento* etc., ont ou ont eu le mérite d'exister même s'il faut déplorer qu'elles ne durent pas toujours, sans doute pour plusieurs raisons, dont sans doute le prix, la diffusion et le contenu. Mais on ne peut sous-estimer l'espace public régional que de telles publications peuvent constituer. Il faut aussi mentionner l'exemple de l'Agence Matera, une Agence d'informations de l'océan Indien, dont la création a été soutenue par la COI et qui selon le Secrétaire Général de la COI, « *favorise une réelle circulation de l'information dans la région.* »<sup>30</sup>. Dans le domaine de la publicité, des initiatives régionales ont commencé à voir le jour comme par exemple, les « *Créatives Océan Indien* », qui réunissent les professionnels de la création publicitaire de la région. Cette manifestation vise à récompenser le tra-

26. P. Maurice, « *Éléments d'une problématique de la coopération dans un espace régional pluri-national* » in *Annuaire des pays de l'océan Indien*, 1982-83, p. 47-54.

27. *Korail*, hors-série, n° août-sept. 2001.

28. « *Quand les NTIC font boom-boom* », *Korail*, avril 2000, p. 4-5.

29. *Lettre de la COI*, n° 50, in *Korail* n° 58.

30. *Korail*, n° 53.

vail des Agences Conseils en Communication de la zone et à mettre en valeur leur métier et leur savoir-faire<sup>31</sup>.

Il y a eu depuis des années des initiatives comme Découverte RFI-Afrique et autres, mais ces 10-15 dernières années, les initiatives d'individus, d'artistes, de producteurs se sont développés au niveau de la région. Il y a des coups de cœur, ceux qui arrivent « à percer », des artistes mauriciens qui se produisent à La Réunion (producteurs réunionnais), des artistes Seychellois qui sont connus des Mauriciens grâce aux médias. Par exemple, on ne compte plus le nombre de fois que *Bake Yaya* a été diffusé sur les antennes mauriciennes. À un moment, le groupe *Ziskakan* a tellement été diffusé à la MBC-TV qu'aucun Mauricien ne pouvait plus ignorer l'existence de ce groupe réunionnais.

On connaît le succès retentissant du groupe *Cassiya*, créé en 1993, dont les morceaux « *Marlène* », « *Z'ouzeau* », « *Jouni Jouna* » traversaient les frontières pour atteindre La Réunion<sup>32</sup>. En avril 1995, invitation à la Réunion par une radio (EXO FM), tournée des discothèques, concert en plein air, et en outre, signature de contrats (par ex. contrat pour un Best of avec Piros). À partir de là, on ne compte plus les déplacements et concerts à La Réunion. Au festival *Kreol* aux Seychelles en 1996, *Cassiya* séduit encore. *Cassiya* deviendra producteur et produira des artistes mauriciens, réunionnais, seychellois et même au-delà. Il faut également mentionner un style né à Maurice qui a essaimé dans la région. En effet, le *seggae*, fusion du *Séga* (mauricien) et du *Reggae*, dont le fondateur fut le chanteur *Kaya*, « *devait inspirer les îles avoisinantes qui commencèrent à parler de maloggae (Réunion) et du mouggae (Seychelles)* »<sup>33</sup>.

Outre les groupes ou chanteurs, les initiatives privées, il y a également des événements culturels initiés par les états par le biais de la COI, comme le *Festival Culturel tournant de l'océan Indien*. Le Secrétaire Général de la COI déclarait au sommet de décembre 1999 : « *La coopération dans le domaine de la culture et de la communication est enfin un axe fort de l'action de la C.O.I.* »<sup>34</sup>. Il faut également mentionner le *Festival International Kréol des Seychelles* qui existe depuis le milieu des années 1980, et qui est devenu, aujourd'hui, un événement incontournable pour les médias. Le *Festival Kréol de Rodrigues* qui existe depuis quelques années est en passe de devenir également un événement médiatique et culturel incontournable pour des artistes de la région.

Dans le domaine de la peinture également, il y a de plus en plus d'événements ou d'exposition au niveau de la région. Il y a des expositions qui rassemblent des artistes des différentes îles ou des expositions itinérantes.

À certains niveaux, l'on peut penser que ce que les états ou gouvernements de la région n'ont su ou n'ont pu (pour diverses raisons) réaliser, des projets privés ou commerciaux, arriveront peut-être plus facilement à le faire et à contribuer à bâtir une entité régionale. Mais les réalités financières et de développement restent toujours bien présentes. Dans le cadre de la coopération régionale, les NTIC ouvrent des opportunités inédites, le potentiel, les moyens d'échanges d'informations sont immenses et les défis restent donc énormes. Paradoxalement, avec la mondialisation de l'information

31. *Business Mag*, 12-18 nov. 2003.

32. *Korail*, n° 58, oct. 2000, pp. 48-9.

33. *Le Défi Jeunes*, 23 février au 1<sup>er</sup> mars 1999.

34. *Korail* n° 53, p. 5.

et de la communication, les îles de la région ne se rapprochent pas nécessairement les unes des autres, mais sont exposées à des images ou contacts plus lointains et souvent plus « attirants » car bénéficiant de plus de moyens ou offrant plus de produits de meilleure qualité.

Ainsi, le village global n'entraîne pas nécessairement un rapprochement avec ses voisins immédiats ; « la multiplication des chaînes ne garantit pas à elle seule la diversité de l'offre et la pluralité des opinions »<sup>35</sup>. Des cris d'alarme sont lancés de temps à autre. Dès 1999, le Délégué Général de l'Université de la Commission de l'Océan Indien déclarait : « Semées par le satellite W2, les paraboles ont fleuri, l'espace d'une saison (...) Mais, passée l'ivresse immédiate des bouquets nouveaux, remontent en nous des soifs plus exigeantes : soif de comprendre, de discerner, de choisir, de maîtriser, d'organiser ce flux : de transformer ces ressources en richesses.(...) »<sup>36</sup>. Il ajoutait : « Une chaîne régionale de l'Océan Indien ne serait-elle pas enfin envisageable ? Avec l'arrivée du câble (SAFE), avec le renforcement de la coopération régionale, les échanges de programmes seront-ils facilités par ces « techniques d'information et de Communication ? Des formes inédites d'apprentissages, de construction de savoirs, de stockage et de circulation des données, ne vont-elles pas émerger ? ».

Mais en même temps, la coopération régionale ne peut pas être enfermement sur la région, mais elle peut aussi, comme un ensemble ou un bloc, interagir avec le reste du monde. Ainsi que le disait Jacques Maunick « Les pays de l'Océan Indien ne sont pas hermétiques aux apports venus du Nord, et demandent uniquement que l'on n'écrase pas leur culture. C'est un véritable appel à l'échange : « Que l'on nous offre, certes, mais que l'on donne également. »<sup>37</sup>.

Qu'en est-il de cette *identité culturelle régionale originale dans la diversité* dont il était question au sommet des chefs d'État ou de Gouvernement de la Commission de l'Océan Indien, en décembre 1999 ? Qu'en est-il de la construction d'un « espace indianocéanique »<sup>38</sup> ? Y a-t-il manque ou absence de « mythes mobilisateurs »<sup>39</sup> pour initier, établir, maintenir ou renforcer la communication au sein de cette région ? Les identités d'une personne sont multiples et une identité indianocéanique aiderait peut-être à forger cet espace d'échanges et de communication. Mais d'autre part, il faut aussi la communication et l'information pour resserrer ces liens et cette identité. Sans compter des réponses ou efforts à certaines questions comme : comment arriver à viser ou à plaire à un public régional ? Quels moyens financiers ? Quelle langue ? Avec quels contenus et aussi quel traitement ? On peut citer par exemple la polémique soulevée par la couverture des émeutes de 1999 à Maurice par la presse réunionnaise dont la radio-télévision RFO. Il faut aussi compter avec le fait que la coopération régionale dans le Sud-Ouest de l'océan Indien n'est pas la seule coopération régionale envisagée par les différents membres. Il existe déjà plusieurs entités parallèles, comme la SADC ou l'*Indian Ocean Rim* qui font que les pays s'investissent plus ou moins au niveau de la sous-région.

35. *Business Magazine*, 6-12 octobre 2004.

36. *Korail*, n° 49, p. 47, propos de Roger Ramchetty, alors Délégué général de l'Université de la Commission de l'Océan Indien.

37. N° spécial de *Midi médias*, nov.-décembre 1995, Source : Internet, CREPAC.

38. Editorial de *Korail*, n° spécial, décembre 1999-Jan. 2000.

39. Hugon, in Jean Coussy et Philippe Hugon (dir.) *Intégration régionale et ajustement structurel en Afrique sub-saharienne*, Etudes et documents, Ministère de la coopération et du développement, France, 1991 p. 9.